REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Vendée

Arrondissement
de Fontenay le Comte

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 085-218501823-20261012-CM12102026_08-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 12 octobre 2026

N° CM12102026-08
CPG/LGa

L'an deux mille vingt-six, le douze du mois d'octobre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Didier DOLÉ, Maire.

Date de convocation : 5 octobre 2026

Nombre de Conseillers : 29
Nombre de votants : 29

Présents : M. D. DOLÉ, Mme M. RANGEARD, M. M. PRAUD, Mme N. GÉMARD, M. K. SERIN, Mme A. VACHÉ, M. R. GAUBERT, Mme MJ. GABRIEAU, Mme N. PODEVIN, M. M. CHAIGNEAU, Mme V. DAVIAUD, M. P. SERIN, M. L. SIMONNEAU, Mme C. GABORIT, Mme A. ROSÉ, Mme A. BALLERY, M. C. CHAUVET, M. C. BLANDIN, M. JC. MARCHAND, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, Mme A. RABILLER, M. J. LANDA, M. A. GUILLOTEAU, M. T. PELAUD, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

M. JM. BEAUFFRETON	Procuration à	M. M. PRAUD
M. Y. DURAND	"	Mme V. DAVIAUD
Mme. M. RAUTUREAU	"	Mme A. BALLERY
Mme C. BODIN	"	Mme A. VACHÉ
Mme I. BROSSET	"	M. T. PELAUD

Secrétaire : M. C. BLANDIN

OBJET : **PERSONNEL COMMUNAL – DELIBERATION DE PRINCIPE AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS DE REMPLACEMENT**

VU le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L 332-13 ;

CONSIDERANT que les besoins des services peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels indisponibles ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants :

AUTORISE Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article L 332-13 du Code Général de la Fonction Publique pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles ;

CHARGE Monsieur le Maire de déterminer les niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil ;

DECIDE d'inscrire les crédits nécessaires au budget de la Commune.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.

Clément BLANDIN
Secrétaire de séance

Didier Dole
Maire de Pouzauges
16 oct. 2026